

BULLETIN BÉDOUIN

Mai - Juin
Juillet - Août
2012

57

EDITO

Avec responsabilité et confiance en l'avenir

Après plusieurs semaines d'échéances électorales et alors que la conjoncture économique tendue s'impose à nous tous, il convient d'avoir une attitude responsable et solidaire à tous les niveaux de décisions. La crise de la dette publique nécessitera des efforts collectifs importants, et notamment au niveau de toutes les collectivités territoriales, qui se doivent aussi de montrer l'exemple, par une gestion saine et rigoureuse des deniers publics.

« Une commune ne peut se gérer à courte vue, il faut voir loin et clair ».

C'est dans cet esprit que le Conseil Municipal a voté, en avril dernier, le budget communal 2012 (sans augmentation de la fiscalité). C'est un budget qui permettra le bon fonctionnement de notre maison commune et la finalisation des différents chantiers en cours.

Pour financer nos projets d'investissements, notre Mairie a besoin de concours financiers extérieurs, et notamment, des subventions du Conseil Général dans le cadre de la signature d'un contrat pluriannuel. D'ici la fin de l'année, le Conseil Municipal devra valider certaines propositions, pour présenter un nouveau contrat pour la période 2013-2015, correspondant à des projets pour lesquels nous avons déjà réfléchi et écrit les grandes lignes (réseau de chaleur et chaufferie collective, aménagement et accès de la cour de la mairie).

Pour chacun d'entre nous, un jour chasse l'autre et le temps s'écoule, avec des projets qui deviennent réalité et d'autres qui sont lancés. Il en va ainsi de la vie municipale et c'est en premier lieu dans le budget de la commune que ces projets trouvent leur première traduction concrète. Mais notre vie bédouine ne saurait se limiter aux seuls aspects financiers et budgétaires, aussi importants soient-ils.

Avec les beaux jours (qui tardent à venir !), des moments plus festifs sont annoncés (les sorties, les visites, le ciné plein-air, la vogue, les concours de boules, la brocante, etc...).

Soyez nombreux à participer à toutes ces manifestations associatives qui font la vie de notre village et qu'il faut soutenir.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite, à tous et à toutes, une belle période estivale et
bonnes vacances.

Bruno GOUJET



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 15 MAI 2012**

Début de séance : 20 heures

Excusés : Georges DESORT, Marc VITTORI, Jocelyn SIMON.

↳ Présentation de la première phase du diagnostic d'opportunité de commerces et de services :

Dans le cadre du diagnostic, Monsieur PERRUSSEL (CCI) nous fait part du recensement des immeubles et des maisons du bourg pour évaluer les possibilités de ceux-ci à devenir des locaux commerciaux. Il a repéré deux zones d'intérêt sur le centre bourg, soit :

Un pôle de commerce :

Axe routier principal,
Commerces existants,
Places et parking...

Un pôle de services :

Ecole,
Services communaux,
Espaces associatifs...

Prochainement, les propriétaires des biens concernés recevront un courrier de la CCI de Lyon en prévision d'un contact.

↳ Délibération pour modification de tracé des voies communales :

Au terme de l'enquête publique concernant les modifications de tracés sur les lieux-dits « Les Vernes », « Le Molagay » et « La Demi-lune », aucune remarque n'a été apposée sur le registre.

Considérant qu'il a lieu de faire aboutir ce projet, et vu l'avis favorable du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces décisions.

↳ Délibération de servitude de passage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a réalisé des canalisations d'eaux pluviales et eaux usées sur les parcelles de Messieurs Georges DUPEUBLE et Antoine BOINON.

Au vue de cette présentation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la mise en place de cette servitude, étant entendu que les frais de notaire seront pris en charge par la Commune.

↳ Logement social « Place du Lavoir » : fixation du loyer

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un bail doit être signé à compter du 1^{er} Juin et qu'il a lieu de fixer le montant du loyer.

Ce logement social (d'une surface de 94,70 m²) ayant fait l'objet d'une convention signée avec l'Etat, le loyer est règlementé avec un maximum de 435,62€. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer ce montant de loyer.

↳ Renouvellement contrat assurance groupe :

Monsieur le Maire expose que notre commune a adhéré au contrat d'assurance groupe mis en place par le Centre de Gestion du Rhône pour la garantir contre les risques financiers, par nature imprévisibles, qui lui incombent en application du régime de protection sociale applicable aux agents territoriaux. Ce contrat vient à échéance le 21 Décembre 2012 et pour procéder à son renouvellement, le Centre de Gestion doit engager une procédure de marché. La Commune demande au Centre de Gestion de mener pour son compte la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat groupe assurance susceptible de la garantir contre l'ensemble des risques financiers liés au régime de protection sociale (maladie, accidents du travail, invalidité, maternité, décès) des agents publics territoriaux, affiliés et non affiliés à la CNRACL.

↳ Questions diverses :

*Vergers des enfants : La commission chargée de cette initiative, nous propose deux devis pour réaliser la signalétique. Le Conseil Municipal retient la société Pic-Bois pour un montant de 508,07 € TTC.

*Logement « Place du Lavoir » : Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise 7M PONCET pour l'aménagement intérieur de trois placards muraux pour un montant de 1 169,18 € HT.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 JUIN 2012

Début de séance : 20 heures

Excusés : SIMON Jocelyn, DESORT Georges, MURE Frédéric, COURBIERE Céline.

↳ Revalorisation des loyers pour 2012 :

Monsieur le Maire rappelle que la revalorisation des loyers des différents bâtiments communaux se fait au 1er juillet de chaque année. Il informe le Conseil Municipal que les montants seront revalorisés en application de l'indice de référence des loyers, qui a augmenté de 2,11 %.

Le Conseil Municipal, après délibération décide de fixer le montant des loyers, comme suit :

- Le local artisanal situé « Salle des Sociétés » à 254,30 € par mois
- Le logement situé « Salle des Sociétés » à 357,18 € par mois
- L'appartement situé « Place des Ecoles » à 253,79 € par mois
- Le logement communal situé « Rue de la Mairie » à 310,57 € par mois
- Le local à usage de bureau situé « Place des Ecoles » à 103,59 € par mois

Un bail commercial a été signé avec Paul COURT pour le Fournil à effet au 15 mai 2012.

Pour le logement (au-dessus du Fournil) le bail a pris effet au 1er juin 2012.

Ces deux derniers baux seront révisés à compter du 1er juillet 2013.

↳ Délibération subvention accueil périscolaire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention 2011 présentée par l'association OGEC pour participer au fonctionnement de l'accueil périscolaire mis en place au sein de l'école.

Au vu des comptes présentés par l'association, le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'équilibre de 2 305,48 € pour l'année 2011 (3 309,41 € en 2010) à l'OGEC pour participer au financement de l'accueil périscolaire.

Il précise que cette somme est inscrite au compte 6574 du budget primitif 2012 et qu'en contrepartie, la commune recevra une participation de la CAF et de la MSA, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Pour cette année, la subvention communale diminue en raison d'une fréquentation plus importante.

↳ Rapport sur la qualité et le prix de l'eau :

Ce point est reporté au prochain conseil.

↳ Dossier subvention amendes de police 2012 :

Chaque année, le Conseil Général répartit le produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants, sur présentation d'un projet de travaux de sécurité routière.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas déposer de dossier pour cette année. Néanmoins, il réfléchit à des travaux de sécurité qui pourraient faire l'objet d'un dossier en 2013.

↳ Questions diverses :

*Plateau sportif : Réparation du pare-ballon. Le devis proposé par la Société Green'Style d'un montant de 980 € H.T est accepté à l'unanimité.

*Verger des Enfants : Le Conseil Municipal valide le contenu et le graphisme des panneaux d'information proposé par la Commission développement durable.

*Ecole Sainte Blandine : Présentation de la rencontre entre l'OGEC, la DEC et la Mairie au sujet des bâtiments scolaires. Une réflexion est en cours pour prévoir différents travaux d'aménagement dans le temps. La Mairie est associée à celle-ci.

*Schéma directeur des eaux pluviales : Le SYRIBT (Syndicat de rivières Brévenne-Turdine) se propose d'être le maître d'œuvre de cette opération.
Prochainement, une rencontre aura lieu pour définir le cahier des charges de consultation.



Une information est donnée d'une rencontre avec le Collectif des Monts du Lyonnais pour un Audit Citoyen de la Dette Publique et les délégués communautaires (Michel Rampon et Bruno Goujet) au sujet de la dette publique et des emprunts à risque contractés par certaines collectivités territoriales.

La lecture d'une proposition de délibération sous forme de vœux a permis un échange au sein du Conseil. Il est décidé qu'elle sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine séance.



INFOS MAIRIE

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Depuis le 1er Avril, Brigitte COLLOMB assure les repas de la cantine en remplacement de Christiane BLAIN.

Au mois de Juillet, Danielle NOTIN a été recrutée pour assurer l'entretien intérieur des bâtiments communaux en attendant le retour de Marie Cécile LEGRAIN.

Jusqu'au 30 Juin, le remplacement était assuré par Christine CARVALHO, qui a quitté Longessaigne.

C'est l'occasion de remercier sincèrement Christiane et Christine pour les services rendus et de souhaiter la bienvenue à Brigitte et Danielle au sein de l'équipe du personnel municipal.



COMPTE ADMINISTRATIF		-Budget Principal-				TABLEAU COMPARATIF 2009 - 2010 - 2011		
RECETTES		2009	2010	2011	DEPENSES			
Chap.13 Atténuation de charges		12 443.80	15 090.17	15 138.30	Chap.11 Charges à caractère général	100 090.26	93 370.62	83 328.63
Chap.70 Produits des services...		8 178.08	9 185.33	7 552.97	Chap.12 Charges de personnel	107 682.91	110 585.91	111 531.81
Chap.73 Impôts et taxes		128 532.00	134 589.00	140 215.00	Chap.65 Autres charges de gestion courante	93 923.70	88 829.94	88 223.65
Chap.74 Dotations,Subventions,Participations		246 091.55	225 287.61	238 058.07	Chap.66 Charges financières	6 263.51	8 201.24	9 637.11
Chap.75 Autres produits -dont loyers- (dont excédent budget loissement : 38221.32) en 2009		49 875.88	15 944.37	19 035.60	Chap.67 Charges exceptionnelles	1 683.85	2 938.23	0.00
Chap.77 Produits exceptionnels		6 599.90	1 257.96	1 971.15				
TOTAUX		451 721.21	401 354.44	421 971.09	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (a)	142 076.98	97 428.50	129 249.89

(a) Après remboursement annuel du capital des emprunts, on obtient la capacité d'autofinancement nette (utilisable pour financer les opérations d'investissements),

qui s'établit à : **pour 2009 : 124 096 €** **pour 2010 : 68 091 €** **pour 2011 : 101 377 €**

INFOS DIVERSES

MAISON DES SERVICES CHAMOUSSET EN LYONNAIS

RELAIS SERVICES PUBLICS

Depuis le 15 mai, la borne Visio-Accueil de la Caisse d'Allocations Familiales est effective.



Les permanences CAF ont lieu les mardis de 9 h 00 à 10 h 30 à la Maison des Services, sur rendez-vous au ☎ **04-74-26-50-78**.

Lorsque le rendez-vous est fixé, se munir d'une pièce d'identité, de son numéro allocataire et du code secret.

Les rendez-vous sont clos le vendredi après midi à 16 h 00 pour le mardi suivant et durent en moyenne un quart d'heure.

Recherche Foyers motivés pour poubelle allégée



Avec l'évolution des modes de vie et de consommation, nous produisons de plus en plus de déchets. Grâce au tri sélectif, nous en recyclons une partie mais il reste encore beaucoup de déchets dans le sac noir. Qu'ils soient incinérés ou enfouis, ces déchets polluent et nous coûtent cher. Les Monts du Lyonnais ne sont pas épargnés par ce fléau. A cette allure, le centre d'enfouissement de Roche la Molière, ne pourra accueillir nos ordures ménagères que jusqu'en 2026.

La solution : **REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS.**

La communauté de communes de Chamousset en Lyonnais a donc décidé d'accompagner les habitants qui le souhaitent, à mettre leur poubelle au régime. Il s'agit d'essayer certains gestes simples à la maison et de constater l'allègement de la poubelle.

Alors inscrivez-vous vite et relevez le défi : 04 74 70 58 00 ou www.chamousset-en-lyonnais.com



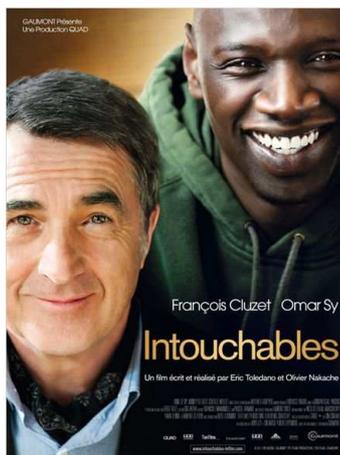
ASSOCIATIONS

Ciné plein air

LONGESSAIGNE

Le samedi 21 juillet 2012

« Intouchables »



à partir de 19 h 00 au lieu-dit « Le Rocher »

Repas : Porc ou Mouton à la broche

<u>Tarifs</u> :	Adulte ciné + repas	:	12,00 €
	Enfant ciné + repas	:	8,00 €
	Adulte ciné	:	4,50 €
	Enfant ciné	:	3,00 €

Pour plus de renseignements appeler BADOR Patrick au ☎ 04-74-70-11-49

VOGUE ANNUELLE

LONGESSAIGNE

28 - 29 - 30 juillet 2012

Au programme :

Samedi 28 : à 21 h, retraite aux flambeaux
et bal avec « Electro dream »

Dimanche 29 : à 11 h, défilé des conscrits avec la société
de musique « L'Eveil », suivi d'un vin
d'honneur



à 14 h, course de mobylettes
à 22 h, bal avec « Electro dream »

Lundi 30 : à 19 h 30, assiette anglaise
à 21 h, bal musette avec « GERARD PRAT »

**Et tout le week-end, les manèges forains tourneront,
pour le plaisir des petits et des grands !**



COURSE DE MOBYLETTES

Il est temps de ressortir les mobylettes des greniers !

A l'occasion de la vogue annuelle, nous voilà reparti pour une troisième année consécutive, à organiser la course de mobylettes.

Celle-ci se déroulera le **29 juillet à 14h30 à la sortie du village en direction de Chambost-Longessaigne.**

Le nombre de coureurs sera limité. Pour un bon déroulement de la course, l'âge minimum des coureurs devra être de 16 ans minimum et un contrôle des mobylettes aura lieu avant la course.

Nouveau : Une manche « filles » sera organisée !

Une buvette sera à votre disposition



Cette année encore, le mieux déguisé sera primé.

Nous vous attendons nombreux et de bonne humeur !



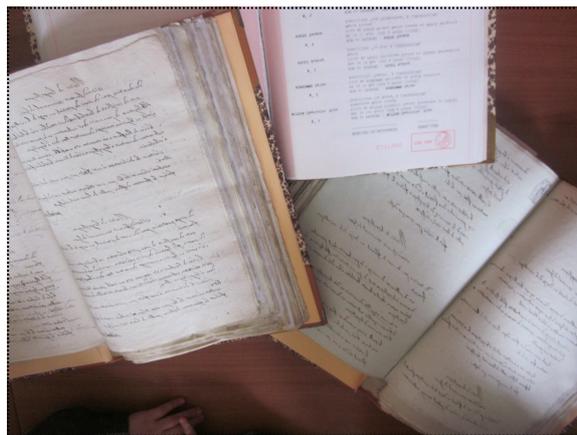
LES FOUINEURS BEDOUINS

Les enfants de l'école découvrent leur village

Après avoir appris les chansons « Notre beau Longessaigne » et « Les ha-meaux », interprétées lors de la kermesse du 23 juin, l'équipe des FOUINEURS BEDOUINS a désiré faire connaître un peu plus le village aux enfants de l'école Sainte Blandine.

Accompagnés de leurs institutrices, ils parcoururent les rues du village à la découverte des anciens commerces, artisans ou agriculteurs. Presque dans chaque maison il y avait une activité, parfois deux ou trois. Pierre Dejoin, Marius Bataillon, Joseph Notin, Papi Dédé et Liliane fournirent toutes les explications. Les questions ont fusées : combien de cafés ? Réponse : 7 Hou la la ... Les vaches qui traversaient le village devant l'église et qui laissaient des traces. Le cochon de Pauline élevé au biberon ...

Ce qui a surtout retenu l'attention fut la visite de la Mairie commentée par notre maire Michel RAMPON. Le rôle du conseil municipal dans la gestion des biens de la commune et par la même, la différence entre les biens collectifs et les biens individuels. Un coup d'œil, pour terminer, sur les vieux registres paroissiaux écrits en vieux français, puis les plus récents où l'on retrouve le mariage des parents. Pour conclure, ce fut une visite intéressante et les accompagnateurs y prirent du plaisir, il ne nous reste plus qu'à souhaiter « bonnes vacances » aux enfants.



Nous en profitons pour rappeler à tous ceux qui ont une photo d'école, de nous la prêter, pour l'insérer dans le livre en cours d'élaboration :

« Histoire des écoles de LONGESSAIGNE ».



BROCANTE 2012

L'EVEIL DE LONGESSAIGNE

La société de musique organise sa traditionnelle brocante

Le Dimanche 2 septembre

Vous pouvez d'ores et déjà mettre de côté vos objets
dont vous voulez vous séparer



Pensez à réserver vos emplacements, si vous voulez exposer
auprès de Michel PONCET ☎ 04-74-70-17-03



LA BOULE BEDOUINE



CONCOURS OFFICIELS

Samedi 11 août	8H00	Challenge Mialon Père et Fils	3ème et 4ème division	64 simples
Samedi 11 août	14H00	Challenge Mialon Père et Fils	3ème et 4ème division	32 simples
Samedi 11 août	15 h 30	Coupe Poyet	3ème et 4ème division	16 doubles

CONCOURS ENTRE SOCIETAIRES ET AMIS

Samedi 28 Juillet	14h00	Concours de pétanque	Doubles
Lundi 30 juillet	14h00	Concours de la vogue	Quadrettes
Jeudi 2 août	14h00	Concours Longessaigue-Chambost	



LES JOYEUX GALOPINS

21ème randonnée des clochers

Le temps incertain n'a pas découragé les 584 marcheurs qui ont pu découvrir notre commune et ses alentours et qui tout au long de nos 5 circuits ont pu, à plusieurs reprises se rafraîchir et reprendre des forces...

Les Joyeux Galopins tiennent à remercier tous les bénévoles qui nous aident chaque année et sans qui, cette manifestation ne serait pas envisageable.

Rendez vous l'année prochaine.



ETAT CIVIL

NAISSANCES :



Le 27 avril 2012
CHAVEROT Rémi
fils de Muriel et Hervé CHAVEROT

Le 04 juin 2012
COLLOMB Axel
fils de Lauriane et Yannick COLLOMB

Le 29 mai 2012
COURBIERE Célonie
fille de Céline et Frédéric COURBIERE

Le 06 juin 2012
VERMARE Lohann
fils de Elodie LAMURE et Nicolas VERMARE



MARIAGE :



Le samedi 30 juin 2012
Marine DELORME et Florent IMBERT
Célébré à AFFOUX



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Date	Manifestation	Organisateur	Horaire	Lieu
18 Juillet	Ballade accompagnée	Fouineurs Bédouins	9h30	Départ Place du village
21 Juillet	Cinéma Plein Air	Maison des Jeunes	19h00	Le Rocher
28-29-30 Juillet	Vogue annuelle	Jeunes 18 ans		Place du village
~~~~~				
2 Septembre	Brocante	L'Eveil	7h00	Place du village
15 Septembre	Ballade contée	Bibliothèque		
~~~~~				
12 Octobre	Réunion planning	Inter-Sociétés	20h30	Maison Associations
13 Octobre	Repas Moules-Frites	Club Village Fleuri		
27 Octobre	Concours Belote	Inter-Sociétés	14h00	Salle Polyvalente

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le 07 septembre 2012 (dernier délai)